



Hand:AURA

L'Association a été créée en 2005 pour porter la **Coordination Autisme AURA 77**, elle deviendra Hand-AURA en 2017, pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation de Handicap.

La **PCO 77** est portée par l'Association Hand-AURA en collaboration avec les partenaires spécialisés dans l'accompagnement des personnes présentant des Troubles du Neuro-Développement, personnes en situation de handicap et les familles.

Elle porte également le **Dispositif Intégré Handicap (DIH 77)** et le **Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (Pcpe 77)**.

Conception : www.severine-gemain.com



La PCO 77 est financée par l'ARS et la CPAM



Plateforme de Coordination & d'Orientation de Seine-et-Marne

Nos sites :

- 8 mail Barthélémy Thimonnier - 77185 LOGNES
- 3 rue René Cassin - 77000 MELUN

Tél. : 01 85 86 01 60

(accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00)

cds.pco77@hand-aura.org

www.hand-aura.org



Hand:AURA



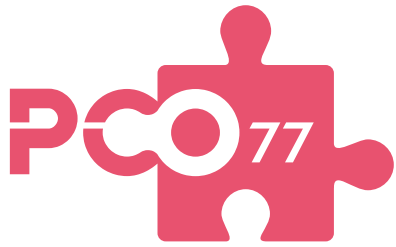
Pcpe77 SEINE-ET-MARNE



PCO 77

Plateforme de Coordination et d'Orientation

UN SERVICE DE L'ASSOCIATION Hand:AURA



Plateforme de Coordination & d'Orientation de Seine-et-Marne

La Plateforme de Coordination et d'Orientation de Seine et Marne s'adresse aux enfants de moins de 7 ans, dès lors qu'il existe une suspicion de Troubles du Neuro-Développement.

Ses 3 missions

1

ACCOMPAGNER

l'enfant et sa famille dans un parcours bilan et/ou interventions précoces

- Coordination du parcours de bilan et/ou interventions précoces
- Mise en place et prise en charge financière des bilans et interventions des psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes
- Accompagnement des familles dans les démarches d'orientation

2

SOUTENIR

les professionnels dans leur pratique

- Information, conseil et orientation pour les professionnels
- Action de sensibilisation et de formation

3

FÉDÉRER

un réseau de partenaires

- Parents et associations de parents
- Acteurs du repérage
- Professionnels libéraux
- Structures du sanitaire, social et du médico-social
- ARS, Conseil départemental, MDPH, Pôles Autonomie Territoriaux, etc.

LES MODALITÉS D'ACCÈS

L'entrée dans la PCO 77 n'est pas soumise à notification de la MDPH.

La saisine de la PCO se fait par un médecin via l'envoi du formulaire d'adressage, téléchargeable sur le site www.hand-aura.org/pco-77



NOTRE DÉMARCHE

Parents, Pédiatres, Médecins traitants, Professionnels de la petite enfance, de l'Éducation Nationale, etc.

REPÉRAGE D'UN DÉVELOPPEMENT INHABITUEL

SAISINE DE LA PCO 77
Transmission du formulaire d'adressage par un médecin

Médecins généralistes, Pédiatres, Médecins de PMI, Médecins scolaires, etc.

- Parcours en libéral
- Parcours au sein de structures adaptées à l'accompagnement des TND
- Parcours mixte

VALIDATION ET DÉFINITION du parcours précoce par le médecin de la PCO 77

MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS

- RDV contribuant au diagnostic
- Bilans et/ou interventions précoces

- Après 6 Mois d'intervention : Synthèse pluridisciplinaire avec la famille
- Accompagnement et anticipation de la sortie de la PCO 77

PARCOURS « Bilan et intervention précoce »

Accompagnement de 1 an avec possibilité de prolongation de 6 mois dans l'attente de la décision CDAPH

Constitution du dossier MDPH

Orientation vers un accompagnement adapté et/ou des services, établissements spécialisés

Reprise d'un suivi régulier par le médecin traitant